

CONTRAT DE FREQUENTATION ACCUEIL DES MERCREDIS (ALSH)

POUR LA PERIODE DU 01 SEPTEMBRE 2026 AU 25 JUIN 2027

- Je soussigné(e) demande l'inscription de mon enfantné le.....
- Mercredis 7h45-18H15 -Tarif selon dernière délibération en date du 07/04/2026.
- Mercredis réservés : cocher la colonne « PRESENCE »

MOIS	DATE	PRESENCE	MOIS	DATE	PRESENCE
SEPTEMBRE	02/09		FEVRIER	03/02	
				10/02	
				17/02	
	09/09			VACANCES D'HIVER	
	16/09				
	23/09				
	30/09				
OCTOBRE	07/10		MARS	10/03	
	14/10			17/03	
	VACANCES TOUSSAINT			24/03	
31/03					
NOVEMBRE	04/11		AVRIL	07/04	
	11/11	FERIÉ		14/04	
	18/11			VACANCES D'AVRIL	
	25/11				
DECEMBRE	02/12		MAI	05/05	
	09/12			12/05	
	16/12			19/05	
	VACANCES DE NOËL			26/05	
JANVIER	06/01/2027		JUIN	02/06	
	13/01			09/06	
	20/01			16/06	
	27/01			23/06	
				30/06	

FAIT A LA NEUVILLE CHANT D'OISEL, LE/...../2026

Signature du responsable légal 1 :

Signature du responsable légal 2 :

Le Maire de La Neuville Chant d'Oisel sis au 2167 rue des Andelys 76520 LA NEUVILLE CHANT D'OISEL a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ces formulaires sont destinées à la gestion et la tarification de l'alsh du mercredi. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Ces données sont conservées pour un an (année scolaire). Les données sont destinées à la Mairie de La Neuville Chant d'Oisel et sont transmises au Trésor Public pour la facturation.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le service communication de la mairie au 2167 rue des andelys, 76520 LA NEUVILLE CHANT D'OISEL, communication@laneuvillechantdoisel.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.